

échelle aussi étendue, et ont demandé qu'il fût passé une loi pour les mettre en état de faire les dits travaux ; et vu qu'il est expédient d'accéder à la demande des pétitionnaires:—A CES CAUSES, qu'il soit statué, etc. 5

Dix propriétaires pourront convoquer une assemblée, et les propriétaires qui y seront présents pourront élire des commissaires pour faire creuser la rivière, etc.

Et il est statué par la dite autorité, qu'en aucun temps dans les mois après la passation de cet acte, sur une réquisition signée par au moins dix propriétaires de terres intéressés dans le dit canal 10 ou cours d'eau, dans les paroisses susmentionnées, publiée et affichée dans les deux langues aux portes des églises des dites paroisses, à l'issue du service divin du matin, pendant deux dimanches consécutifs, les habitants des dites paroisses intéressés aux dits travaux, savoir : les propriétaires de terres dans s'assembleront aux jour et lieu indiqués dans la dite réquisition, et dix d'entre eux auront le 20 droit d'ajourner l'assemblée ou d'en convoquer une nouvelle, dans le cas où il n'y aurait pas au moins cinquante propriétaires présents pour élire les commissaires, tel que prescrit ci-après ; et la majorité des propriétaires 25 présents à telle assemblée ou à toute assemblée ajournée ou subséquente, choisiront ou éliront parmi leur nombre douze commissaires ; et les personnes ainsi élues devront procéder à l'exécution des travaux 30 mentionnés dans le préambule de cet acte en la manière ci-après indiquée, et pourront, pour les fins de cet acte, poursuivre et être poursuivies sous la raison de "les commissaires du canal de la rivière du Chêne," 35 sans qu'il soit nécessaire de dénommer plus amplement les dits commissaires ou aucun d'eux.

Les commissaires éliront un président et un secrétaire.

II. Et qu'il soit statué, que les dits commissaires choisiront entre eux un président, 40 et nommeront aussi, soit entre eux, soit parmi les autres intéressés, un secrétaire-trésorier qui recevra tel salaire que les commissaires jugeront raisonnable, et qui donnera